



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 07 octobre 2014]

Date de la convocation

01 octobre 2014

Date d'affichage

01 octobre 2014

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 2

Votants : 29

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Christophe CAUSSE, Alain SORIANO, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pascal VEAUTE, Thierry BODDI, David AMALRIC, Sophie CHUILLET, Aurélie TREILHOU, Magali CAMALET, Martine VIOLETTE, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Marie-Françoise BONELLO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Muriel FAVOT, Françoise BONNET

Absents : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET, Pierre COURJAULT-RADE, Christelle HARDY

N° 173/ 2014

Secrétaire de séance : Lahcene BAAZIZ

Objet de la délibération : Subvention attribuée dans le cadre du Rallye Côtes du Tarn

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'attribuer une subvention à hauteur de 1 000 € à l'association « Ecurie des 2 Rives » dans le cadre du Rallye Côtes du Tarn.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré

ACCEPTE le versement de la subvention citée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND

